

Dans la région, cinq projets ont été retenus par les instances gouvernementales pour bénéficier d'aides techniques et financières dans un « plan de transformation des zones commerciales ». Les agglomérations de Chartres, Tours, Orléans et Bourges sont les premiers bénéficiaires de ce dispositif de suppression des « zones moches » qui devrait être étendu dans les mois à venir.



La zone la plus moche de l'année 2020 n'est pas encore dans le dispositif national. Photo Magcentre

Au début du printemps, le gouvernement a annoncé [la liste des 74 lauréats du plan de transformation des zones commerciales](#) qui bénéficieront d'un soutien technique et financier. Un coût, malgré les dernières annonces de coupes sombres, pour le moment non raboté, qui est estimé à 26 millions d'euros.

En région Centre-Val de Loire, 5 projets ont été retenus pour entrer dans le dispositif. Si le plus coûteux, près de 4 millions d'euros, a été attribué en Eure-et-Loir à Chartres Métropole pour l'entrée Nord-est de la ville titre, c'est l'agglomération Bourges Plus qui vient en deuxième position. La réhabilitation d'un centre commercial dans les quartiers Nord-est ainsi budgétisée à hauteur de 2 175 553 €. En Indre-et-Loire, Tours Métropole Val de Loire

recevra deux fois 75 000 € pour des opérations d'ingénierie à La Vrillonnerie et à l'espace Tours Synergie tandis que pour le Loiret, là encore pour de l'ingénierie, Orléans Métropole recevra 75 000 € pour la zone commerciale des Chèvres Noires à la limite d'Olivet.

Trois axes de travail sont privilégiés pour ces plans de transformation des zones commerciales en entrée de ville et en faire des lieux de vie à part entière, « dans un modèle adapté aux enjeux actuels ». Les leviers concernent aussi l'amélioration de l'attractivité de ces territoires ainsi que leur intégration dans l'architecture et l'urbanisme communal ; l'adaptation aux changements d'habitudes de consommation, aux impératifs économiques et aux urgences environnementales actuelles. Tout un programme !

La plus moche pas encore dans le dispositif mais...

L'association [Paysages de France](#) avait attribué, pour l'année 2020, ses prix de France moche. Plusieurs distinctions avaient été distribuées, outre celui du fleurissement publicitaire, celui de la mise en valeur du patrimoine et celui de la triste banalité. Un prix spécial de la zone commerciale la plus moche a été, alors, définitivement décerné pour l'ensemble de son œuvre, à la zone de Saint-Germain-du-Puy, route de la Charité, dans la banlieue de Bourges.

Un éclairage national qui avait permis de pointer du doigt plus encore le phénomène qui n'est pourtant pas que berrichon. Depuis, l'Agglomération Bourges Plus, et sa présidente Irène Félix, se sont penchées sur ce sujet local et ont démarré plus qu'une simple réflexion. L'avancement du projet sur ce site est d'ores et déjà visible. Cependant, malgré le travail de restructuration des surfaces déjà effectué, ce n'est pas cette zone qui va bénéficier de l'aide gouvernementale. Pas assez mature... « Le projet de la route de la Charité n'était pas assez prêt », explique la présidente de l'agglomération. « Par contre, le dossier dans l'un des quartiers prioritaires de Bourges a été retenu ».

C'est donc, le centre commercial Cap Nord, et son environnement qui vont bénéficier de cette manne supplémentaire. « Cela vient en complément des fonds portés par les collectivités pour une mutation profonde du quartier », ajoute l'élue berruyère. Pour ce programme conséquent déjà prévu et contractualisé, une convention de cession d'aménagement a été signée avec la société anonyme SLAM Berry créée par Bourges Plus et la Ville. Que l'on ne s'y méprenne pas, l'enveloppe servira exclusivement à une opération de restructuration commerciale. Pas de mélange de genre, si les quartiers Nord sont en pleine requalification, c'est bien dans le cadre du NPNRU. [Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain](#) est un programme de l'État qui prévoit la transformation profonde des « quartiers prioritaires de la politique de la ville » en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité.

Un second appel à candidatures, qui devrait débiter dans quelques semaines pour un renfort de 8 millions d'euros supplémentaires, a été annoncé par les ministères. Le total de l'opération devrait passer à 34 millions d'euros. À l'issue de l'annonce de cette deuxième liste, on pourra peut-être envisager de retirer l'étiquette de zone « la plus moche de France » à la route de La Charité.